

## Programme RÉNOVATION QUÉBEC / MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-DE-VALOIS

### DEMANDE D'AIDE

Dossier :

La Municipalité de Saint-Félix-de-Valois et la Société d'habitation du Québec partagent le financement des aides financières allouées dans le cadre du programme Rénovation Québec / Municipalité de Saint-Félix-de-Valois.

Propriétaire	
<input type="checkbox"/> INDIVIDU	Nom du propriétaire
<input type="checkbox"/> SOCIÉTÉ	A) _____ B) _____
Nom du représentant (s'il y a lieu)	
Adresse (n°, rue, ville, province, code postal)	Téléphone

Bâtiment
Adresse (n°, rue,)
Année de construction _____
Type : <input type="checkbox"/> résidentiel (seulement) nombre de logements : _____ <input type="checkbox"/> bâtiment mixte (commercial et résidentiel) : nombre de logements : _____ nombre de commerces _____

Identification des endroits faisant l'objet des travaux				
Inscrire ici tous les logements qui seront affectés directement ou indirectement par les travaux (travaux exécutés sur les parties communes). Dans le cas d'un bâtiment mixte, inscrire tous les logements et locaux.				
	Résidentiel	N° civique	Nom de la rue	N° d'appartement
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Conditions et exigences du programme
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous travaux de rénovation effectués avant l'émission du « <b>Certificat d'admissibilité</b> » et du « <b>Permis de construction ou certificat d'autorisation</b> » ne sont pas admissibles à une subvention;</li> <li>Les travaux de rénovation doivent être exécutés par un entrepreneur titulaire d'une licence appropriée délivrée par la Régie du bâtiment du Québec et des numéros de taxes applicables (TPS et TVQ), tous valides au moment de la réalisation des travaux;</li> <li>Les matériaux et la main-d'oeuvre doivent être fournis par l'entrepreneur pour que le coût des travaux soit admissible à une aide financière;</li> <li>Le propriétaire doit débiter les travaux dans les six (6) mois suivant l'émission du « <b>Certificat d'admissibilité</b> »;</li> <li>Le propriétaire s'engage à exécuter la totalité des travaux visant la sécurité des occupants de l'immeuble;</li> <li>Le propriétaire doit aviser l'inspecteur de tout changement aux travaux après l'émission du « <b>Certificat d'admissibilité</b> », y compris si l'entrepreneur décèle d'autres défauts majeurs ou suggère des travaux différents de ceux autorisés par la Municipalité;</li> <li>Le propriétaire ou son entrepreneur s'engage, s'il y a lieu, à prendre les photographies requises lors du dégarnissage.</li> </ul> <p>Pour une période de douze (12) mois suivant le versement de l'aide financière, le propriétaire s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas vendre ou autrement aliéner l'immeuble sans avoir préalablement avisé la Municipalité par écrit;</li> <li>Ne pas transformer l'immeuble, ni en changer, en tout ou en partie, sa vocation résidentielle, ni convertir un logement locatif en condominium.</li> </ul> <p><b>La Municipalité de Saint-Félix-de-Valois peut réclamer le remboursement partiel ou total de l'aide financière versée conjointement par elle et la Société d'habitation du Québec s'il est porté à sa connaissance tout fait rendant fausse, inexacte ou incomplète la demande d'aide financière produite par le propriétaire. Constituera une fausse déclaration, toute déclaration ou renseignement erroné ainsi que toute information manifestement incomplète ayant pour effet direct ou indirect d'accorder au propriétaire une aide financière à laquelle il n'a pas droit.</b></p> <p><b>À défaut, tout contrevenant s'expose aux pénalités prévues à la réglementation municipale ou à toute autre procédure légale que la Municipalité pourrait entreprendre pour faire respecter les dispositions du présent programme.</b></p>

Déclaration du propriétaire				
Je déclare être le propriétaire de l'immeuble ci-haut décrit et je demande à bénéficier du « <b>Programme d'aide financière RÉNOVATION QUÉBEC / MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS</b> ». Je déclare être informé de toutes les dispositions et exigences du programme et je m'engage à les respecter. Je déclare solennellement que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont véridiques et complets.				
Propriétaire	Date			
Signature	Année	Mois	Jour	
A) _____ B) _____				

## Programme RÉNOVATION QUÉBEC / MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-DE-VALOIS

### À l'usage de la municipalité

#### Approbation de la demande d'aide

Usage conforme au règlement sur le zonage :  oui  non

Projet admissible au programme :  oui  non      Demande :  approuvée  rejetée

Commentaires : \_\_\_\_\_

#### Fonctionnaire désigné

Nom	Signature	Année	Mois	Jour
-----	-----------	-------	------	------